

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 10 juillet 2020

Date de la convocation :
2 juillet 2020

Date de l'affichage :
2 juillet 2020

Nombre de
conseillers municipaux : 19

Nombre de conseillers
municipaux présents : 15

Nombre de conseillers
municipaux qui ont pris
part à la délibération : 15

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet deux mille vingt s'est réuni, en séance publique, à la salle Loisirs et Culture (COVID 19), sous la présidence de Madame Lea DUVAL.

Etaient Présents : Lea DUVAL, Mickaël TOIN, Julie NAVEAU, Sébastien LE COCGUEN, Sandrine GUIARD, Stéphane RAMOND, Adjoint, Delphine BROUILLÉ, Géraldine COURTOIS, Véronique DENOS, Bertrand FLEURY, Gaby LAMBERDIÈRE, Isabelle LUBIN, Claude MARTIN, Patrick OLIVIER, Frédéric RELANGE, Conseillers.

Etaient absents : Christian BYK, Hugues CORBIN, Thierry HABERT, Jocelyne SILLÉ

Madame Sandrine GUIARD a été élue secrétaire de la séance.

Délibération N°2020-37: Vote des Subventions aux associations

Madame le Maire rappelle que la Commission des Finances et l'ensemble du Conseil Municipal se sont réunis le jeudi 18 juin 2020 pour aborder la question du versement des subventions aux associations. Cette commission a fait des propositions qui vont être étudiées par le Conseil Municipal.

Un tableau récapitulant les versements de l'année 2019, la proposition de la Commission Finance et ses observations est remis à chaque conseiller municipal.

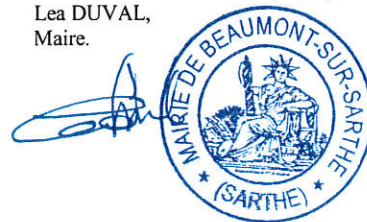
Madame le Maire demande que le Conseil Municipal délibère sur chaque demande

Madame le Maire laisse la parole à Madame GUIARD, adjointe chargée des Finances et à Monsieur RAMOND, adjoint en charge des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide du versement des subventions selon le tableau annexé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,
ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Fait à Beaumont-sur-Sarthe, le 13 juillet 2020
Lea DUVAL,
Maire.

Je soussignée, Lea DUVAL, Maire,
certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
du fait de sa publication et de sa transmission
au représentant de l'Etat.
Pour contrôle de légalité le 13 juillet 2020
Lea DUVAL,
Maire.



VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SOUS-PREFECTURE
15. JUIL 2020
DE MAMERS

Associations (détails 2019)	Voté par le Conseil Municipal du 15-07-19	Montant proposé par la Commission des Finances du 18-06-2020	Observations de la Commission des Finances du 18-06-2020	Membre du CM sortant de la salle durant le vote	Nombre de conseillers prenant part au vote	Voté par le Conseil Municipal du 10-07-2020	Observations du Conseil Municipal
ASSOCIATION CANTONALE ANIMATION <i>Organisation feu artifice</i>	1 000,00 €	0 €	Pas de manifestations en 2020 COVID-19				Pas de manifestations en 2020 COVID-19
COMITE DE JUMELAGE BURGH LE MARSH <i>Organisation repas accueil anglais</i>	2 000,00 €	0 €	Voyage reporté en 2021 COVID-19	LUBIN Isabelle			Voyage reporté en 2021 COVID-19
COMICE CANTONAL	0,00 €	0 €	Plus de manifestation depuis 2 ans				Plus de manifestation depuis 2 ans
FAMILLES RURALES - CINEMA <i>(+ gratuité salle et mise à dispo bureaux)</i>	150,00 €	150 €	Salle Loisirs et Culture : 7 gratuités en 2019 à 252 € HT et à 187 € HT soit 2 325 € HT	DENOS Véronique	14	150 €	Plus gratuits de la Salle Loisirs et Culture
FAMILLES RURALES - FONCTIONNEMENT, ACCUEIL LOISIRS		900 €	Mise à disposition gratuite de l'école maternelle	DENOS Véronique	14	900 €	Mise à disposition gratuite de l'école maternelle
SOCIETE MUSICALE - CHEF DE MUSIQUE	1 855,30 €	1 600 €			15	1 600 €	
BLEUETS FANFARE	520,00 €	500 €	Dossier reçu après Commission des Finances : 540 €		15	540 €	Dossier reçu après Commission des Finances : 540 €
SOUVENIR Français	50,00 €	100 €			15	100 €	
ACPG - CATM	500,00 €	400 €			15	400 €	
AFN	100,00 €	150 €	Participation à l'achat d'un drapeau, attendre facture et connaître autres participations		15	150 €	Participation à l'achat d'un drapeau, attendre facture et connaître autres participations
LE LION ET LE PELICAN	700,00 €		Pas de demande		15	-----	Pas de demande
RADIO ALPES MANCELLES	400,00 €		Dossier reçu après Commission des Finances : 400 €		15	400 €	Dossier reçu après Commission des Finances : 400 €
MOULINS DE LA SARTHE	30,00 €	30 €	Adhésion à l'association		15	30 €	Adhésion à l'association
MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES LES RENARDEAUX		500 €	Subvention exceptionnelle en raison du COVID-19		15	500 €	Subvention exceptionnelle en raison du COVID-19
Total Culture-Animation	7 305,30 €	4 330,00 €					

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations (détails 2019)	Voté par le Conseil Municipal du 15-07-19	Montant proposé par la Commission des Finances du 18-06-2020	Observations de la Commission des Finances du 18-06-2020	Membre du CM sortant de la salle durant le vote	Nombre de conseillers prenant part au vote	Voté par le Conseil Municipal du 10-07-2020	Observations du Conseil Municipal
BASKET CLUB BELMONTAIS	500,00 €	600 €	Sollicite le nombre de licenciés de Beaumont-sur-Sarthe : 11	BROUILLÉ Delphine	14	600 €	
BSA (236 licenciés dont 56 de Beaumont)	1 500,00 €	2 000 €	55 licenciés belmontais sur 236 licenciés)		15	2 000 €	Ménage effectué par des agents de la Mairie
BSA (participation électricité)	3 000,00 €	2 500 €	Participation à l'électricité		15	2 500 €	Participation à l'électricité
ASSOC CYCLISTE BELMONTAISE (Journée vélo du 29 septembre 2019)	2 000,00 €	2 000 €		DENOS Véronique	14	2 000 €	
ASSOC CYCLISTE BELMONTAISE (fonctionnement courant)	1 000,00 €	500 €		DENOS Véronique	14	500 €	
ASSOC CYCLISTE BELMONTAISE : CYCLO CROSS	1 000,00 €	1 000 €	Si cyclo-cross maintenu	DENOS Véronique	14	1 000 €	Si cyclo-cross maintenu
ASSOC JUDO CLUB BELMONTAIS (fonctionnement courant)	1 000,00 €	1 000 €	Nombre de licenciés belmontais		15	1 000 €	
ASSOC JUDO CLUB BELMONTAIS (utilisation par Collège Ste Thérèse)	1 000,00 €	1 000 €	Attente versement CD72 pour verser à JCB		15	1 000 €	Attente versement CD72 pour verser à JCB
TENNIS CLUB BELMONTAIS	1 000,00 €	1 000 €	19 licenciés belmontais sur 112		15	515 €	Demande de l'association de 515 €
AAPMA	100,00 €	100 €			15	100 €	
LE JARDINIER SARTHOIS	75,00 €	100 €			15	100 €	
ASSOC LES BLEUETS Section Tir	3 000,00 €		Attente dossier				(En attente de dossier : Somme prévue dans les "Divers")
ASSOC LES BLEUETS Section Tir							
CLUB PONGISTE DE MARESCHE (Subvention exceptionnelle - 50 ans du club)	300,00 €		Attente dossier - Demande téléphonique : 100 € - 12 licenciés belmontais		15	100 €	attente de dossier
PETITS PAS CADENCES (2 adhérents de Beaumont)	0,00 €		Compétence de la CCHSAM				
THEATRE DU HAUT MAINE			Gratuité de la Salle Loisirs et Culture sur un WE en 2021		15		Gratuité de la Salle Loisirs et Culture sur un WE en 2021
Le Mini Golf de la Motte (création juillet 2020)				RAMOND Stéphanie - COURTOIS Géraldine	13	500 €	A revoir l'an prochain avec moins de subventions et davantage d'entretien sur demande de l'association
Total Loisirs-Sport	15 475,00 €						

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Associations (détails 2019)	Voté par le Conseil Municipal du 15-07-19	Montant proposé par la Commission des Finances du 18-06-2020	Observations de la Commission des Finances du 18-06-2020	Membre du CM sortant de la salle durant le vote	Nombre de conseillers prenant part au vote	Voté par le Conseil Municipal du 10-07-2020	Observations du Conseil Municipal
SECOURS CATHOLIQUE	500,00 €	500 €			15	500 €	
Total Santé-Social	500,00 €						
COLLEGE DU JONCHERAY (12€ par élève)	600,00 €						COVID-19 pas de demande
COOPERATIVE ECOLE PUBLIQUE REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES professeur d'anglais	160,00 €		COVID-19 pas de demande				COVID-19 pas de demande
COOPERATIVE ECOLE PUBLIQUE MANUELS SCOLAIRES	300,00 €		Prise en charge par le budget fonctionnement de la commune				Prise en charge par le budget fonctionnement de la commune
COOPERATIVE ECOLE PUBLIQUE BIBLIOTHEQUE	300,00 €		Prise en charge par le budget fonctionnement de la commune				Prise en charge par le budget fonctionnement de la commune
COOPERATIVE ECOLE PUBLIQUE SORTIE FALAISE	414,00 €		COVID-19 : pas de demande				COVID-19 : pas de demande
COOPERATIVE ECOLE PUBLIQUE TRANSPORT SCOLAIRE	630,00 €		Prise en charge par le budget fonctionnement communal, piscine et transport				Prise en charge par le budget fonctionnement communal, piscine et transport
OGECE ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SORTIES	72,00 €	132 €	Refus pour voyage 2018-2019. Pour 2019-2020 : 12€ par élèves belmontais soit 12€x11 = 132 €		15	132 €	Prise en charge du voyage scolaire 2019-2020
MFR FVE (30€ par élève)	60,00 €	60 €			15	60 €	
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (30€ par élève)	30,00 €	60 €			15	60 €	
CFA CCI LE MANS (30€ par élève) (1 élève de Beaumont)	120,00 €	30 €			15	30 €	
CENTRE RESSOURCES PEDAGOGIQUES NORD SARTHE (aide aux projets culturels, achat matériels)	30,00 €	30 €			15	30 €	
3IFA ALENCON (30€ par élève)	60,00 €	90 €			15	90 €	
(BTP-CFA (30€ par élève) (11 élèves de Beaumont-sur-Sarthe 11€x30€)		330 €			15	330 €	
MFR Pré En-Pail : (30€ par élève)		30 €			15	30 €	
Total Scolaire	2.776,00 €						
DIVERS (Subventions exceptionnelles à venir)	2.500,00 €					5.500 €	
Total général	28.556 €					23.447 €	